

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 30/08/2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 07/09/2021

Séance du Vendredi 3 septembre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

VOTES : 12 pour

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 3 septembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 30 août 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 1

PRESENTS : Bénédicte VALLET, Jean-Yves SCHROEYERS, Jonathan PETIT, Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Isabelle PANCHOUT, Katia DRAGEE, Alexandre PARIS, Reynald AIGNEL, Christian MAZURE.

ABSENTS EXCUSES : Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Alexandre PARIS

Délibération : Renouvellement convention pour la fourniture de repas scolaires – acceptation de la proposition l'Entreprise LA NORMANDE

Considérant que la société actuelle LA NORMANDE donne entière satisfaction et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la proposition de l'Entreprise LA NORMANDE pour la fourniture de repas au restaurant scolaire (élémentaire – 5 composants avec choix + le pain, prix d'un repas : 2.699€HT),
- D'autoriser le Maire à signer la convention à venir.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 03 septembre 2021

Le Maire, Héléna MARTINEZ.

